

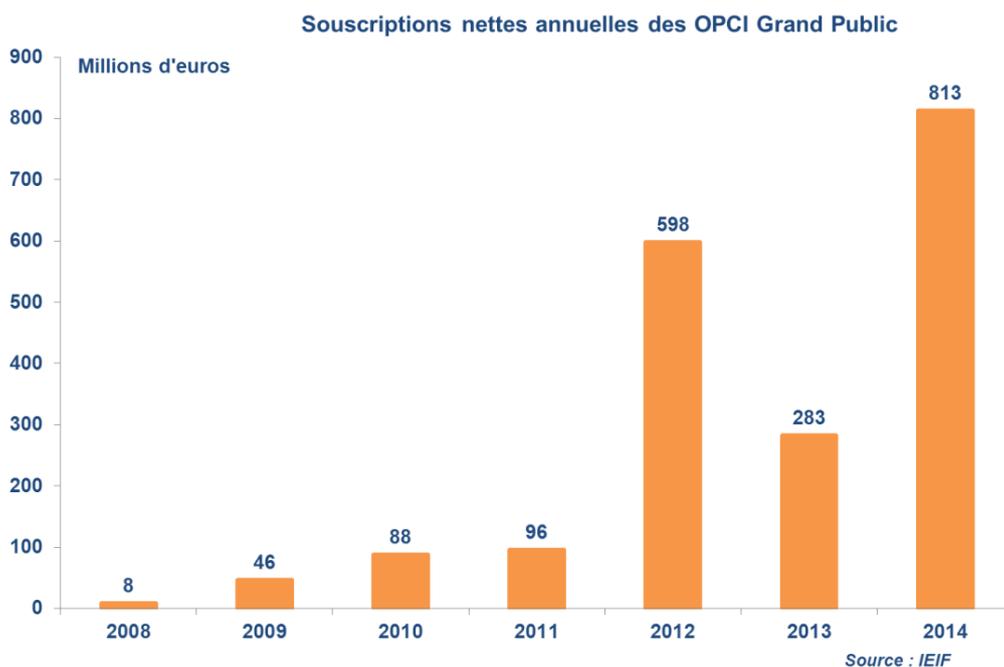
Paris, le 17 Février 2015

Communiqué de presse

Les OPCI Grand Public s'installent légitimement dans le paysage de l'épargne publique

Les OPCI Grand Public (organismes de placement collectif en immobilier ouverts à des investisseurs non professionnels) fêtent leur 6^{ème} année d'existence en 2014 par une collecte record de 813 millions d'euros, réalisée majoritairement au travers de contrats en UC d'assurance-vie, ce qui porte la capitalisation du secteur à 2 milliards d'euros fin 2014. Il s'agit de la première « vraie » collecte importante, la bonne collecte de 2012 étant biaisée par la création d'AXA Selectiv'Immo à partir de la transformation d'anciens contrats d'assurance à capital variable (ACAVI).

La performance commerciale est très concentrée sur quatre des neuf véhicules actuellement disponibles sur le marché qui concentrent 98% de la collecte. Opcimmo géré par Amundi Immobilier a collecté 434 millions d'euros, soit plus de 50% de la collecte totale, suivi par Axa Selectiv'Immo géré par AXA REIM SGP qui a collecté 186 millions d'euros, BNP Paribas Diversipierre géré par BNP Paribas REIM 105 millions d'euros et Immo Diversification géré par Ciloger 68 millions d'euros.



Contact presse

Samira Belkacem : +33 1 44 82 63 61 | samira.belkacem@ieif.fr

La capitalisation des OPCI Grand Public est maintenant significative. Le paysage des OPCI Grand Public commence à se structurer : sur un total de 9 OPCI Grand Public au 31 décembre 2014, 2 OPCI dépassent les 700 millions d'euros de capitalisation (Axa Selectiv'Immo d'AXA REIM SGP et Opcimmo d'Amundi Immobilier), 2 OPCI sont compris entre 100 et 200 millions d'euros (BNP PARIBAS Diversipierre de BNP PARIBAS REIM France et Immo Diversification de CILOGER) et 5 OPCI pèsent chacun moins de 100 millions d'euros (Fructifrance Immobilier de NAMI-AEW Europe, Immanens et SG Pierre Entreprise d'Amundi Immobilier, LFP Opsis Patrimoine de La Française REM et Swisslife Dynapierre de SWISSLIFE REIM).

Portefeuille mêlant actifs immobiliers et actifs financiers avec la possibilité de recours à un certain niveau d'endettement, l'OPCI Grand Public occupe une place originale dans les placements « pierre-papier » à côté des SCPI (sociétés civiles de placement immobilier) investies uniquement en immobilier et sans levier structurel, des SIIC (sociétés immobilières d'investissement cotées) investies également uniquement en immobilier mais avec un important levier, et des OPCVM Immobiliers. Leur cadre juridique, largement inspiré de celui des OPCVM, facilite leur commercialisation et la grande diversité des actifs qui leur est autorisé permet de gérer de façon très efficace la volatilité des performances tout en visant des rendements compétitifs. L'OPCI Grand Public est également un fonds d'investissement alternatif qui bénéficie des dispositions de la directive AIFM, en particulier en termes de passeport européen.

Avec tous ces atouts en main, nul doute que le décollage en cours des OPCI Grand Public va s'amplifier dans les années à venir.

A propos de l'IEIF

Créé en 1986, l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière est un organisme d'étude et de recherche indépendant qui met à disposition des décideurs immobiliers des outils de veille, d'analyse et de prévision. Il a pour vocation d'être un incubateur d'idées pour la profession et un cercle de réflexion des professionnels de l'immobilier et de la finance.

L'IEIF s'articule autour de quatre pôles d'activité :

- Les marchés immobiliers (Tertiaire et Logement)
- Les fonds immobiliers non cotés (SCPI-OPCI)
- Les fonds immobiliers cotés (SIIC-REITs)
- Le Club Analyse et Prévision

Contact presse

Samira Belkacem : +33 1 44 82 63 61 | samira.belkacem@ieif.fr